

**Fiche d'inscription Club**

Club			
Responsable(s)	Licence	Courriel	Téléphone

	Nom	Prénom	Licence	Grimpeur autonome en grande voie	Grimpeur autonome en voie d'une longueur
1				Oui / Non	Oui / Non
2				Oui / Non	Oui / Non
3				Oui / Non	Oui / Non
4				Oui / Non	Oui / Non
5				Oui / Non	Oui / Non
6				Oui / Non	Oui / Non
7				Oui / Non	Oui / Non
8				Oui / Non	Oui / Non
9				Oui / Non	Oui / Non
10				Oui / Non	Oui / Non

Coût Inscrits :	Nombre	Prix	Coût Total
			35€

Le prix de l'inscription est de **35€** par personne.

Pour vous inscrire : envoyer cette fiche accompagnée de votre règlement par chèque, à l'ordre de « ffme Rhône Alpes » avant le **lundi 1 octobre 2012** à :

FFME Comité Régional Rhône-Alpes
TSF - Domaine de la Brunerie
180, Boulevard de Charavines
38500 VOIRON

L'inscription ne sera effective qu'après réception du chèque.

Les grimpeurs **non autonomes** qui participent au rassemblement sont sous la responsabilité de l'encadrant du club.

Si vous souhaitez bénéficier de l'encadrement proposé par l'équipe d'organisation, contactez Fabien Picq : f.picq@ffme.fr (les places sont limitées)

Date et signature du responsable :

Conditions de participation

Etre licencié FFME

Niveau de pratique

Etre autonome dans la pratique des grandes voies

ou sous la responsabilité d'un encadrant de son club

ou souhaitant bénéficier d'un encadrement proposé par l'organisateur

Tarif

35 € par personne, ce qui comprend : l'inscription au rassemblement, l'hébergement en pavillon, le repas du samedi soir et petit déjeuner du dimanche matin, l'encadrement sur les ateliers initiation ou en grande voie (places limitées) et le topo du rassemblement.

Assurance de la manifestation

Tous les participants au rassemblement des Gorges de l'Ardèche bénéficient dans le cadre de la présente manifestation des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFME auprès de la compagnie Allianz.

Pour les licenciés FFME n'ayant pas souscrit à l'assurance de personne, la présente manifestation ne comprend aucune garantie d'assurance de personne. Il peut être dans votre intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de votre choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels votre participation à la manifestation peut vous exposer.

La FFME peut vous proposer une assurance de personne (à demander lors de l'accueil).(6€ par jour).

Droit à l'image

La FFME réalisera des enregistrements (image et son) et souhaite disposer de tous les droits image ainsi que des droits sur son interprétation et tout droit de la propriété intellectuelle et artistique. Notamment aux droits liés à son image accompagnée du son enregistré, d'un commentaire ou d'un dialogue, pouvant éventuellement découler de sa participation et se trouvant sur l'enregistrement audio-visuel. La FFME pourra de ce fait utiliser le dit enregistrement audio visuel ainsi qu'elle l'entendra pour sa représentation et sa reproduction par tous moyens connus ou inconnus et dans le monde entier en totalité ou en extrait.

Aléas Climatiques

En cas d'intempéries, le Comité Régional ffme peut décider de modifier le programme ou annuler le rassemblement. Consultez vos mails et le site internet du Comité Régional Rhône Alpes pour vous assurer de toute modification. En cas d'annulation, les frais d'inscriptions seraient alors remboursés. <http://ffme.fr/cr/rhone-alpes>

RhôneAlpes Région